



LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 JANVIER 2025

Consultable à la mairie de COIMÈRES - 1, Place Jean Jacques Lafon – 33210 COIMÈRES
ainsi que sur le site Internet de la commune
conformément à l'article L.2121-25 du Cde Général des Collectivités Territoriales

Nombre de conseillers composant le conseil municipal : 12

Nombre de conseillers présents ou ayant donné pouvoir : 12 (dont 3 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier, le conseil municipal de la commune de Coimères (Gironde), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie ; sous la Présidence de M. Christian DECOUCHE, Maire.

Date de la convocation : 21 janvier 2025

Présents : Mmes GANS Estelle, PEREIRA Catherine, CORRADI Sandrine, MM. DECOUCHE Christian, DOUCET Philippe, GRENIER Pierre, MAURIAC Régis, LARROZE Alain, PANNUTI Robert

Excusés ou absents : Mmes RITTORI Mathilde (procuration à M. DECOUCHE Christian), DUFRESNE Sandra (procuration à Mme CORRADI Sandrine), M. MULLER Tony (procuration à M. DOUCET Philippe).

Secrétaire de séance : M. DOUCET Philippe

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h30

N° délibération	Intitulé des délibérations	Résultat des votes
2025-001	Lancement de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	à l'unanimité
2025-002	Désignation des représentants de la commune au SIVOM de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais	à l'unanimité
2025-003	Contrôle des Points Eau Incendie (PEI) par le SDIS et transfert du service public de la DECI au SDEEG	à l'unanimité
2025-004	Extension du périmètre du SDEEG	à l'unanimité
	Rapport social unique 2023	communication
2025-005	Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet	à l'unanimité
2025-006	Autorisations spéciales d'absence	à l'unanimité
2025-007	autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025	à l'unanimité
2025-008	Diagnostic amiante des bâtiments communaux : choix du prestataire	à l'unanimité
2025-009	Avenant contrat location 2 Pl. Jean-Jacques Lafon	à l'unanimité (refus)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Fait à Coimères, le 30 janvier 2025

Le Maire,

Christian DECOUCHE

